



Communiqué de presse

Paris, le 20 mai 2016

Une reprise progressive de l'économie des Outre-mer en 2015

À l'occasion de la conférence de presse donnée au siège parisien des Instituts d'Émission, le Directeur général et le Directeur ont présenté un bilan de la situation économique et monétaire en Outre-mer. En 2015, la conjoncture s'améliore dans la plupart des géographies ultramarines, confirmant le mouvement de reprise observée depuis 2013.

L'indicateur de climat des affaires (établi par l'IEDOM et l'IEOM sur la base d'une enquête menée auprès de 1 000 chefs d'entreprise en Outre-mer) se redresse dans la plupart des territoires, reflétant une opinion favorable des chefs d'entreprise sur leur activité. Cette reprise, principalement portée par la consommation des ménages, est même plus franche que celle observée en France métropolitaine.

L'inflation reste à des niveaux faibles (entre -0,4 % et +1,5 %). Cette décélération s'explique principalement par la baisse du prix de l'énergie débutée en fin d'année 2014.

Néanmoins, les effets de la reprise ne se traduisent pas encore pleinement sur l'emploi. Le marché du travail reste sous tension, notamment dans les territoires où une forte croissance de la population active est observée (La Réunion, Guyane et Mayotte).

Sur le plan sectoriel, le bilan de l'année écoulée est mitigé : l'activité touristique s'améliore et bénéficie d'une bonne tenue de la croisière, tandis que le secteur du BTP pâtit du ralentissement de la commande publique.

Dans ce contexte, la distribution du crédit aux agents économiques s'est accélérée. Les encours de crédit ont ainsi progressé de 5 % en 2015, tirés principalement par le financement de l'habitat des particuliers et, dans une moindre mesure, par la reprise du crédit à la consommation. La qualité des portefeuilles de prêts détenus par les banques des DOM s'est améliorée avec des taux de créances douteuses s'établissant fin 2015 à 4,9 % et est restée stable pour les COM du Pacifique à 6,7 %.

Pour en savoir plus :

- [La conjoncture Outre-mer en 2015](#)
- [L'économie de la Guadeloupe en 2015](#), [L'économie de la Martinique en 2015](#), [L'économie de la Guyane en 2015](#), [L'économie de St-Pierre-et-Miquelon en 2015](#), [L'économie de La Réunion en 2015](#), [L'économie de Mayotte en 2015](#), [L'économie de la Nouvelle-Calédonie en 2015](#), [L'économie de la Polynésie française en 2015](#), [L'économie de Wallis-et-Futuna en 2015](#)

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro.

L'IEOM est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP).

Les publications de l'IEDOM et de l'IEOM sont téléchargeables gratuitement sur les sites www.iedom.fr et www.ieom.fr

Contact presse : COMMUNICATION@iedom-ieom.fr ou par téléphone au 01 53 44 85 49